

« Cri d'alarme » de l'Académie des sciences sur le financement de la recherche

Dans son rapport «Remarques et propositions sur les structures de la recherche publique en France» de septembre 2012, l'Académie des sciences avait attiré l'attention des dirigeants de notre pays sur la faiblesse des crédits dits « récurrents » dans les laboratoires des universités et établissements de recherche. Cette diminution constante, engagée depuis de nombreuses années, n'est nullement compensée par la politique de financements sur projets que l'Académie avait par ailleurs soutenue. En effet, on assiste parallèlement à une forte diminution des crédits de l'ANR qui impacte sévèrement les « projets non-thématiques » (projets blancs) qui constituaient une source importante de financement pour les chercheurs souhaitant s'engager dans des recherches originales, très en amont des recherches thématiques définies par des comités ayant tendance à financer l'existant et donc à le reproduire.

Les restrictions apportées mettent directement en péril la vie d'équipes et de laboratoires qui ont mis du temps pour s'établir et atteindre souvent le meilleur niveau international. On risque de se retrouver dans la situation où de très nombreux chercheurs, ingénieurs, et techniciens recevront leur salaire et n'auront plus les moyens pour exercer leur activité. Une situation d'autant plus grave que l'on sait par expérience qu'un coup de frein important, même transitoire, donné à la recherche, a des effets néfastes importants pour de nombreuses années. La masse salariale est difficilement compressible, d'autant plus qu'il faut créer de nouveaux postes attendus par les jeunes générations. Néanmoins, les crédits des laboratoires ne doivent pas servir de variables d'ajustement.

Toute la communauté scientifique est touchée par la diminution des crédits, avec une acuité particulière pour les chercheurs dont les travaux de grande qualité ne sont pas appréciés à leur valeur par les comités de sélection des appels à projets, soit par limitation des enveloppes budgétaires, soit par rejet des recherches « hors-mode ». Le problème est particulièrement grave pour les jeunes qui, après avoir été recrutés selon un processus extrêmement sélectif, se retrouvent sans crédits de recherche pour débiter des travaux originaux leur permettant d'accéder ensuite à des financements sur projet au niveau national ou européen. Ceci conduit les meilleurs de ces catégories de chercheurs à rechercher un départ vers des universités et des laboratoires étrangers, ou pire les laissent en proie à un désarroi néfaste pour l'ambiance des laboratoires et trop souvent à un fort ralentissement de leur activité de recherche.

L'Académie est consciente des efforts à faire pour assurer l'équilibre économique du pays dans la situation de crise actuelle. Néanmoins, elle insiste sur la nécessité impérieuse de « sanctuariser » la recherche. Les sommes nécessaires ne sont pas considérables par rapport aux autres secteurs de dépenses, et des restrictions comme celles qui ont déjà été faites ou qui sont envisagées auraient des conséquences à moyen et long termes beaucoup plus graves que dans d'autres domaines en raison de l'impact de la recherche et de l'innovation au niveau éducatif et économique pour le pays.

Une recherche de haut niveau est le meilleur espoir du redressement de notre économie.

12 décembre 2013